



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Services de l'État**

Bureau des procédures environnementales
Affaire suivie par Katia CAFE
Tel : 01.64.71.77.61 – courriel : katia.cafe@seine-et-marne.gouv.fr

Melun, le 12 février 2025

Le préfet de Seine-et-Marne

à

Destinataires *in fine*

Objet : Élaboration du Plan de Servitudes Aéronautiques de l'aérodrome de Melun-Villaroche.

P.L. : Rapport et conclusions du commissaire enquêteur.

L'enquête publique préalable à l'élaboration du Plan de Servitudes Aéronautiques (PSA) de dégagement de l'aérodrome de Melun-Villaroche s'est déroulée du 4 au 20 décembre 2024.

À l'issue de celle-ci, le commissaire enquêteur a rendu, le 7 février dernier, son rapport et ses conclusions. Je vous informe qu'il émet un avis favorable sur ce plan sans réserve ni recommandation.

Conformément aux dispositions du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, je vous rappelle qu'il vous appartient de tenir, sans délai, ce document à la disposition du public.

Le Plan de Servitudes Aéronautiques sera approuvé par arrêté ministériel qui vous sera notifié pour prise en compte dans vos documents d'urbanisme.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter tout renseignement que vous jugeriez nécessaire.

Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général de la préfecture,

Sébastien LIME

Copie pour information à :

- Madame la préfète de l'Essonne,
- M. le sous-préfet Provins,
- Mme la cheffe de l'UD 77 de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France,
- M. le directeur départemental des territoires de Seine-et-Marne (SAJ et STAC),
- Mme. la directrice départementale des territoires de l'Essonne.

DESTINATAIRES

Mesdames et Messieurs les maires des communes de :

- d'Andrezel, de Blandy-les-Tours, Bombon, Bréau, Cesson, Champdeuil, Champeaux, Combs-la-Ville, Crisenoy, Evry-Grégy-sur-Yerre, Fouju, Grisy-Suisnes, Lieusaint, Limoges-Fourches, Liissy, Maincy, Melun, Moisenay, Moissy-Cramayel, Montereau-sur-le-Jard, Mormant, Réau, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Saint-Méry, Savigny-le-Temple, Soignolles-en-Brie, Solers, Vert-Saint-Denis, Voisenon, et Yèbles (77),
- de Corbeil-Essonnes, Etiolles, Evry-Courcouronnes, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray et Tigery (91).